

EXPRESSIONS

TRIBUNE D'EXPRESSION

Afin de permettre l'expression des différents groupes politiques composant le Conseil municipal d'Orly, chacun dispose d'un espace de même taille au sein de la rubrique "Expressions".

Cette rubrique est publiée tous les mois sur le site mairie-orly.fr et à chaque publication du journal municipal Orly notre ville.

ENGAGÉS POUR ORLY

ENCADREMENT DU TEMPS DE PAROLE EN CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la mise à jour du règlement intérieur du Conseil Municipal d'Orly, j'ai proposé d'affecter, désormais, aux différents groupes politiques un temps de parole limité lorsqu'ils exposent leurs remarques et leurs suggestions sur les rapports mis à l'ordre du jour.

Cette proposition résulte de l'expérience du passé.

Lors du précédent mandat, ce droit de parole avait, en effet, été maintes fois dévoyé par des interventions, interminables et insipides ou par des fanfaronnades destinées à faire le

show sur les réseaux sociaux.

Même si ces pratiques n'ont guère souri à leurs auteurs lors des dernières élections, nous avons ressenti le besoin d'y mettre un terme afin que le Conseil municipal conserve sa dignité et reste un lieu d'échange et de concertation dédié aux seules affaires de la Ville.

Cet encadrement au temps de parole n'est pas une disposition discriminante puisqu'il s'appliquera à la Majorité comme à l'opposition, et que, par ailleurs, les affaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil, auront été préalablement examinées et débattues en Commission paritaire, (Majorité + Opposition).

Précisons, pour conclure, que cet encadrement du temps de parole ne s'appliquera ni au Débat d'Orientation Budgétaire, ni au Vote du Budget et que Madame la Maire, qui assure la police du Conseil Municipal, pourra toujours, en fonction des circonstances et des sujets abordés, en user avec discernement.

Jean-François Chazottes

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

STAGES DE TROISIÈME ET SECONDE : UN STATUT QUO IRRESPONSABLE

Les drames lors de stages dans les entreprises en troisième et seconde se multiplient en France, au cours desquels certains élèves y ont perdu la vie.

Les stages d'observation en classe de troisième et de plus en plus en seconde depuis la décision de Gabriel Attal en 2024 sont censés offrir aux élèves une première immersion dans le monde du travail. Sur le papier, on pourrait penser que l'intention est louable : ouvrir des horizons, confronter les jeunes à la réalité professionnelle, donner du

sens aux apprentissages. Dans les faits, cette ambition se délite trop souvent en un dispositif vide de sens, inégalitaire, et parfois même dangereux.

Car il faut le dire clairement : ces stages reposent sur une hypocrisie collective. L'institution scolaire se défausse sur les familles, sommées de « trouver un stage » coûte que coûte. Résultat : ce ne sont pas les compétences ni les aspirations des élèves qui déterminent leur expérience, mais leur réseau social.

Les enfants de milieux favorisés accèdent à des environnements valorisés — cabinets d'avocats, entreprises innovantes, institutions

culturelles — quand les autres se retrouvent relégués dans des stages d'occupation, sans contenu, parfois réduits à des tâches subalternes ou à une simple présence passive. Un système éducatif qui se veut protecteur et émancipateur ne peut pas se satisfaire de stages au rabais, laissés à l'improvisation. Il en va de sa crédibilité et de la confiance que les familles sont en droit de lui accorder.

Mylène Dibatista, Ismaël Sacko, Mohand Serraye et Thierry Atlan

COMMUNISTES ET PARTENAIRES

LA COMMUNE UNE CONQUÊTE À DÉFENDRE !

L'explosion du prix des carburants, du gaz, des matières premières, de l'alimentation touche toutes les familles orlysiennes, rendant leur vie plus difficile. Et d'une certaine façon, les familles le sont à double titre.

En effet la qualité de vie dépend en partie du bon fonctionnement des services publics et du niveau des droits sociaux résultants des luttes conquérantes. L'action menée par la ville d'Orly fait partie d'un environnement social, culturel et écologique qui donne accès à des services publics de qualité.

L'existence des communes, leur liberté de gérer démocratiquement leur budget est une autre conquête qu'il faut défendre. Le programme de la majorité fait la démonstration de son utilité.

Voilà pourquoi la baisse des dotations d'Etat, porte préjudice aux collectivités territoriales et donc à la ville d'Orly.

Le budget de l'Etat ne doit pas sacrifier les collectivités territoriales d'autant que l'argent existe : les cadeaux fiscaux, les dépenses du budget militaire entre autres montrent que des centaines de milliards sont disponibles pour une autre vie.

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Renaud Lerude, Houcine Trouky, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Jérémy Soudeur

AGIR POUR ORLY

UN SUJET PIQUANT : LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Face à la prolifération du moustique tigre, la prévention doit devenir une priorité collective à Orly. Depuis plusieurs années, cet insecte venu d'Asie s'installe durablement dans nos villes et s'adapte parfaitement aux environnements urbains.

Au-delà des nuisances causées par ses piqûres, il représente un enjeu de santé publique en raison des maladies qu'il peut transmettre comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika.

Notre ville n'échappe pas à cette réalité. Le réchauffement climatique

et la multiplication des périodes chaudes et humides favorisent son développement.

Pourtant, des gestes simples permettent de limiter sa prolifération.

Le moustique tigre pond ses œufs dans de petites quantités d'eau stagnante : coupelles, seaux, gouttières mal entretenues ou récupérateurs d'eau ouverts.

Chacun peut agir en supprimant ces points d'eau. Mais la réponse ne peut pas reposer uniquement sur les habitants. La municipalité doit renforcer les campagnes d'information, accompagner les copropriétés et intervenir dans les espaces publics sensibles.

Sensibilisation dans les écoles, kits de prévention et surveillance des zones à risque sont des leviers concrets pour protéger les Orlysiens.

Ingrid Apatout, Adnen Gessoum, Claude Sancho, Magalie Triarieux

Groupe Agir Pour Orly - Union Populaire - La France Insoumise

ORLY RÉUNIE

CONSEIL MUNICIPAL : POURQUOI REFUSER LA TRANSPARENCE NUMÉRIQUE ?

Orly réunie a proposé la retransmission en ligne des conseils municipaux pour permettre à tous les habitants de suivre les débats et décisions qui engagent notre ville. Cette demande simple, moderne et de bon sens a été refusée par la majorité municipale. Nous le regrettons profondément.

De très nombreuses communes diffusent déjà leurs séances sans difficulté particulière ni dépenses excessives. Le sujet n'est donc pas matériel : il relève d'un choix politique

clair. Refuser la retransmission, c'est maintenir les habitants à distance des débats plutôt que de favoriser leur information et leur participation.

La transparence ne devrait jamais être perçue comme une contrainte, mais comme une exigence démocratique élémentaire. Une démocratie locale vivante suppose des citoyens informés et associés.

Orly réunie continuera de défendre une vie publique plus ouverte, plus moderne et plus transparente. Car à l'heure de la défiance démocratique, refuser la transparence envoie toujours un mauvais signal.

Patrick Bourgeois, Jacqueline Marconi

ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

ORLY, DEVOIR DE MÉMOIRE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Le 8 mai 1945, dans la France hexagonale, dans les DOM-TOM et dans les colonies françaises, nous célébrions la fin de la guerre et la victoire de la France libre face au régime nazi. Mais une autre page de notre histoire n'apparaît pas dans les livres d'histoires, celle de « l'autre 8 mai 1945 ».

Au même moment, à Sétif, Guelma et Kherrata (Algérie), plus de 45 000 civils ont été tués par l'armée et les milices coloniales.

Oui, cette histoire ne doit pas disparaître.

Depuis des années, nous réclamons à Mesdames Janodet-Souid l'inscription de cette reconnaissance à l'agenda mémoriel de la ville.

La réponse est la même : tant qu'il n'y aura pas de commémoration nationale, il n'y en aura pas à Orly.

Et pourtant, dans des centaines de villes dirigées par des maires de gauche, cela ne fait plus débat depuis de longues années (Nanterre, Paris, Ivry, Vitry, Villejuif, Lyon, Vaulx-en-Velin, etc.).

Mais pourtant, chaque 11 septembre, nous célébrons à Orly le triste anniversaire de l'assassinat du président chilien Salvador Allende.

Et pourtant, cette commémoration n'est toujours pas inscrite à l'agenda de commémoration nationale.

Devoir de mémoire à géométrie variable.

Philippe Bouriachi